

Ouverture sur la nature

L'élargissement du lit du Garon à Brignais à hauteur du stade permettra de tamponner une partie du volume d'eau provoqué par les crues du Garon. Ces travaux de protection contre les crues ont été accompagnés de travaux de renaturation des berges et du lit de la rivière.



EDITO

Crue du 2 décembre 2003, 20 ans déjà.

Le 2 décembre 2003, les communes de Thurins, Brignais, Millery, Montagny, Grigny, Givors et Vourles subissaient

les crues du Garon et du Mornantet, occasionnant des inondations sans précédent de mémoire contemporaine d'habitants du bassin versant du Garon.

Pour garder la mémoire du risque, le SMAGGA a travaillé à la mise en place d'actions permettant de se

souvenir de cet événement climatique traumatisant. Dans les communes concernées, des repères de crues ont été installés pour se rappeler jusqu'où l'eau était montée.

Un film réalisé à partir de témoignages a été mis en ligne sur le site internet et la

chaîne Youtube du SMAGGA. Le QR code

ci-contre vous permettra de le visionner instantanément.

Gardons en tête que le passé peut ressurgir à tout moment, n'abaissions pas notre niveau de vigilance.



Serge Bérard,
Président du SMAGGA

Serge BÉRARD

A

Brignais, les travaux de renaturation, d'élargissement et de protection contre les crues du Garon se sont achevés

sur la rive gauche à hauteur des terrains de sport du complexe Pierre Minssieux. Une banquette située entre le lit mineur et le haut de berge (voir photo ci-dessus) a été intégralement terrassée. Outre sa plus-value paysagère, son rôle consiste à tamponner une partie du volume d'eau transitant sur ce secteur en cas de crues moyennes tout en diversifiant les milieux naturels.

Pour dynamiser l'écoulement des eaux et recréer des habitats piscicoles, des souches d'arbres et des roches ont été placées dans le lit de la rivière. Le lit d'étiage a également été resserré afin d'augmenter les hauteurs d'eau en périodes sèches.

Des végétaux adaptés au cours d'eau - héliphytes, saules... - ont été plantés en rive gauche pour offrir de la fraîcheur au milieu aquatique et aux promeneurs qui pourront d'ici quelques mois emprunter un chemin piétonnier arboré longeant le cours d'eau sur le haut de la berge.

l'aménagement. Elles apporteront un habitat adapté aux insectes et aux batraciens.

Une attention toute particulière a été accordée à la lutte contre la flore invasive. Pour éradiquer la Renouée du Japon présente sur place, la terre végétale a été tamisée à l'aide d'un trommel pour séparer la terre des cailloux et des racines. Ces dernières ont ensuite été évacuées en décharge spécialisée.

Enfin, en remplacement de l'ancienne passerelle, un équipement flambant neuf aux dimensions généreuses, du fait de l'élargissement du lit du Garon, a été installé par un camion grue pour relier les deux berges. Les Brignairots fréquentant les équipements sportifs peuvent de nouveau facilement franchir la rivière d'une berge à l'autre. 💧

Financement prévisionnel :

- Etat / PAPI (43,3 %)
- agence de l'eau (30,5 %)
- Fonds Vert (5,6 %)
- SMAGGA (20,6 %)

Restaurer la biodiversité.

Pour restaurer la biodiversité, deux mares ont été implantées sur la partie basse de





quoi de neuf sur votre
BASSIN VERSANT ?



mesure
DES NIVEAUX

5 arrêts sécheresse consécutifs en 2023

L'année 2023 a été rythmée par une succession de 5 arrêts sécheresse lancés par la Préfecture du Rhône. Dès le 12 avril, les services de l'Etat ont placé la nappe du Garon en situation de vigilance. Les eaux superficielles (rivières du bassin versant) ont elles été d'avantage soumises au manque d'eau. Le faible débit des cours d'eau a poussé l'autorité à déclencher l'état de vigilance le 12 avril puis celui de l'alerte le 4 août et enfin celui de l'alerte renforcée le 6 septembre.

En raison du retour de conditions météorologiques automnales favorables, les services de l'Etat ont levé ces arrêts le 1^{er} novembre 2023, mettant ainsi fin aux restrictions d'usage.

Cependant, même si la Préfecture du Rhône a suspendu ces arrêts sécheresse, les niveaux relevés sur la nappe du Garon restent en-dessous du seuil de vigilance depuis septembre 2020. **Le niveau de la nappe demeure donc fragile.**

Les efforts conduits dans le cadre du Plan de Gestion de la Ressource en Eau (outil veillant à rétablir l'équilibre quantitatif de la nappe du Garon) ont permis d'atténuer les effets du changement climatique, mais la sobriété reste la ligne directrice pour pérenniser notre ressource en eau.

Rappelons que **les débits des cours d'eau et le niveau de la nappe sont intimement liés.** Cette dernière étant alimentée de façon égale par les précipitations et par la rivière Garon. Il est anormal d'observer des rivières à l'étiage, hors période estivale. Une situation stressante à la fois pour la faune aquatique et pour notre nappe qui peine à se sortir de cette situation de vigilance depuis 2013.

Situation observée par le SMAGGA en décembre 2023



Pollution aux perfluorés

Ces substances chimiques sont utilisées dans énormément de produits du quotidien, que ce soit sur nos vêtements pour les rendre imperméables, ou dans la composition de nos poêles pour que les aliments n'y adhèrent pas. On les trouve également dans des produits plus spécifiques comme les mousses utilisées par les pompiers pour éteindre les incendies. Bref, les PFAS sont partout. Par phénomène de lavage, de rinçage, de ruissellement... ces polluants dits éternels - du fait qu'ils ne se dégradent pas dans l'environnement - se retrouvent dans l'eau.

L'exposition à ces polluants peut s'avérer dangereuse pour la santé humaine. Une enquête journalistique diffusée sur France 2 dans l'émission Envoyé Spécial en mai 2022 a révélé des rejets importants de polluants dans le fleuve Rhône, par des usines situées à Pierre-Bénite.

Le bassin versant du Garon n'est pas épargné. Après l'annonce de cette pollution, des tests ont révélé la présence de perfluorés (à plus ou moins forte concentration) sur des échantillons de poissons prélevés dans le Garon, des œufs et des légumes produits et cultivés sur le territoire, l'eau de la nappe du Garon, les sédiments de retenue d'irrigation, les boues des stations d'épuration.

Tous les gestionnaires en charge de la gestion de l'eau sont victimes de cette pollution généralisée (distribution de l'eau potable, traitement des eaux usées, irrigation agricole, gestion des milieux aquatiques).

Les collectivités ont décidé de réagir à leur échelle, notamment en s'unissant et en échangeant les données dont elles disposent.

Le SMAGGA envisage d'ailleurs de créer un observatoire de l'eau qui pourrait recenser les diverses informations sur ce sujet en se basant notamment sur les informations disponibles sur les sites internet des services de l'Etat (Préfecture du Rhône, Agence Régionale de Santé...). A l'heure actuelle, les investigations des services de l'Etat sur ces polluants se poursuivent afin de qualifier et comprendre l'ampleur de la pollution, pour pouvoir y remédier. 💧

La nappe passe à table

Afin de mieux connaître le fonctionnement de la nappe du Garon, le SMAGGA a lancé une étude tenant compte des données pluviométriques et des relevés des débits du Garon de ces dix dernières années. Dans ce cadre, deux nouveaux points de mesure ont été installés sur sa partie Nord.

L'un des objectifs de cette étude consiste à intégrer le changement climatique sur des scénarios de longue durée (30 ans) afin d'évaluer ses conséquences sur la recharge de la nappe.

Les résultats de cette étude seront communiqués aux lecteurs au fil de son avancée. 💧



Carottage en vue de la pose d'un piézomètre permettant de mesurer le niveau de la nappe.

Digues dong, c'est l'heure des travaux



A Grigny et Montagny, sur la rive droite du Garon deux digues ont été consolidées. L'inspection approfondie de ces ouvrages a fait ressortir des risques de rupture et de glissement en cas de crue.

Afin d'assurer la sécurité des personnes et des biens, il a été décidé de supprimer les anciennes digues, constituées, sur une centaine de mètres chacune, d'enrochements recouverts de terre. Elles ont été reconstruites avec de l'argile et des limons, matériaux cohésifs, imperméables et peu sujets à l'érosion. Ces matériaux ont été compactés au fur et à mesure de leur mise en œuvre pour se prémunir de toute érosion interne de la digue.

Notons que ces travaux n'ont pas modifié le niveau de protection actuel, la hauteur des digues est restée identique, seule leur largeur a été augmentée pour assurer une meilleure stabilité.

Débutés fin septembre 2023, les travaux se sont terminés fin novembre.

Montant : 119 565 € HT

Financements :

- **Fond de Prévention des Risques Naturels Majeurs (Etat via le PAPI) : 40 %**
- **Fonds Vert (Etat) : 40 %**
- **SMAGGA : 20 %**

En septembre également, des travaux de réfection d'un mur se sont déroulés à Brignais sur la rive gauche du Garon en amont de la passerelle du parking des Chapeliers. Ceux-ci ont constitué à reprendre l'étanchéité du soubassement en pierres d'un mur en pisé sur une centaine de mètres pour un coût de 148 000 € HT. Ces travaux de protection contre les inondations ont bénéficié d'un financement de l'Etat de 40% via le PAPI (Programme d'Actions de Prévention des Inondations) et de 40% via le Fond Vert (accélération de la transition écologique des territoires). 💧

La Brigade Nature au camping

Des travaux de reprise de berge se sont déroulés à Mornant en octobre sur la rive gauche du Mornantet en aval du camping. Une haie de lauriers avait pris possession de la rive, appauvrissant le milieu et fragilisant la stabilité de la berge. L'alignement d'arbustes à feuillage a été abattu, la berge retalutée et recouverte de fibres coco, afin de la stabiliser le temps que les nouvelles plantations d'essences locales adaptées à la rivière prennent racines. Hormis le terrassement, ces travaux ont été réalisés par la Brigade Nature. 💧



Etat d'avancement des travaux sur le Mornantet. La ripisylve sera dorénavant plus diversifiée et mieux adaptée aux milieux aquatiques. Photos : état initial à gauche, pendant les travaux de restauration de la berge à droite.



UN GESTE
pour
la ressource

Traquez les fuites

Les fuites constituent une grande source de gaspillage. Pour les repérer, relevez votre compteur d'eau avant d'aller vous coucher. Si le compte a évolué pendant votre sommeil alors que tous vos appareils sont coupés, c'est qu'une fuite se cache quelque part. Certains foyers du bassin versant ont accès à la télérelève, outil permettant de surveiller votre consommation d'eau de façon très précise. Pour en savoir plus, contacter votre distributeur d'eau potable.

Un robinet qui goutte = 120 litres/jour

Une chasse d'eau qui fuit = 600 litres/jour

(soit la consommation quotidienne d'une famille de 4 personnes). Source : ADEME



au goutte à
GOUTTE

L'éducation au développement durable, c'est la classe !

1 340 élèves des classes de CE2, CM1 et CM2 du bassin versant du Garon bénéficieront d'animations scolaires sur le thème de l'eau lors de l'année scolaire 2023/2024. Celles-ci sont en partie financées par l'agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse.



La fête de l'eau porte fièrement son nom !

Organisée en plein air par le SMAGGA sur la commune de Thurins le 9 juin 2023, la Fête de l'eau a tenu toutes ses promesses en remportant un franc succès. Les animations de l'après-midi assurées par les associations environnementales ont attiré une centaine d'élèves venus découvrir le cycle de l'eau, la faune et la flore aquatique, le risque inondation...

En fin d'après-midi et jusqu'en milieu de soirée, plus de 400 personnes se sont retrouvées au pied du barrage pour partager un moment convivial et festif. A cette occasion, les visiteurs ont pu se divertir en assistant à un spectacle d'improvisation théâtrale, approfondir leurs connaissances sur le thème de l'eau ou encore découvrir l'histoire et les coulisses du barrage, lieu exceptionnellement ouvert au public pour l'occasion.

Bien que non invitée, la pluie soutenue a fait son apparition sur les lieux, mettant un terme aux festivités un peu avant la clôture prévue de l'événement. 💧



Rémi Masson ©

Le castor appartient à la famille des mammifères. Sur notre bassin versant, il a élu domicile en aval de Brignais sur le Garon. Il est végétarien et se nourrit d'écorces et de feuilles d'arbres comme le saule ou le peuplier.

Le castor est le plus grand rongeur d'Europe. Ce mammifère semi-aquatique à la queue plate vit dans les cours d'eau où les berges ne sont pas artificialisées. Disparu de la région lyonnaise au XIX^{ème} siècle, les mesures de protection et les réintroductions sur le Rhône à l'amont de Lyon ont permis à cette espèce protégée de recoloniser le fleuve et certains de ses affluents, dont le Garon en aval de Brignais. Il participe à la diversification des berges par les arbres qu'il abat et les barrages qu'il édifie. Sa queue plate a de nombreuses utilités : gouvernail, système d'alerte, réserve de graisse, régulation de la température...

Texte réalisé en collaboration avec France Nature Environnement



SMAGGA

(Syndicat de Mise en valeur, d'Aménagement et de Gestion du bassin versant du Garon)
 262, rue Barthélemy Thimonnier - 69530 Brignais
 04 72 31 90 80
 smagga@smagga.com
 www.smagga.fr

• Directeur de la publication : Serge Bérard
 • Directeur de la rédaction : Sébastien Laurent
 • Maquette : SMAGGA
 • Rédaction : SMAGGA
 • Photos : SMAGGA sauf mention - Fête de l'eau/Xavier Métral©
 • Impression : Public Imprim
 12 rue Pierre-Timbaud 69200 Vénissieux
 • ISSN : 2116-1402

24 communes, 1 bassin versant

Beauvallon / Brignais / Brindas / Chabanière / Chaponost
 Charly / Chaussan / Givors / Grigny / Messimy / Millery
 Montagny / Mornant / Oriéans / Rontalon / Sainte-Catherine
 Saint-Genis-Laval / Saint-Laurent-d'Agnay / Saint-Martin-en-Haut
 Soucieu-en-Jarrest / Taluyers / Thurins / Vourles / Yzeron.

